

Les clubs de chasse et pêche

Type d'élément : Thématique historique du patrimoine

Admissible au RCPQ : non

Synthèse historique

Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, simultanément aux débuts de la colonisation des Hautes-Laurentides, apparaissent les premiers clubs privés de chasse et pêche dans la région. Les forêts giboyeuses et les nombreux lacs poissonneux qui caractérisent le territoire attirent les *sportsmen*, prêts à parcourir des distances considérables pour pratiquer leur sport favori. D'une part, le développement et l'urbanisation progressive des basses Laurentides amènent les chasseurs et les pêcheurs à rechercher des lieux plus isolés, plus sauvages. D'autre part, la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique facilite le transport des touristes sportifs vers les villages du nord, d'où ils repartent avec leur guide en voiture à cheval, en canot ou à pied pour s'enfoncer à travers bois jusqu'à leur camp.

Adoptée en 1885 par le gouvernement du Québec, la Loi sur les clubs de chasse et de pêche a pour objectif de mieux faire respecter les règlements sur la protection du gibier et des poissons, tout en assurant un certain revenu à l'État par la location de territoires à des associations privées. Des particuliers se voient donc concéder des étendues de terre immenses ainsi que l'exclusivité des droits de chasse et de pêche sur celles-ci, la plupart du temps au détriment des colons établis à proximité. Dans les Hautes-Laurentides, les membres des clubs privés proviennent en grande partie de la région montréalaise et de Saint-Jérôme, mais plusieurs viennent aussi des États-Unis. On y compte des notables comme des médecins, des avocats et des politiciens, mais aussi des hommes d'affaires, des journalistes et des hommes de lettres, comme l'écrivain Claude-Henri Grignon. Certains d'entre eux se font construire des « camps » en bordure des lacs, chalets en bois rond dont plusieurs subsistent encore aujourd'hui.

Le premier club à être fondé dans la région, en 1887, est le Club des Grandes Baies à Nomingue, qui serait également l'un des plus anciens au Québec. Par la suite, des dizaines de clubs s'établissent sur les territoires sauvages des Hautes-Laurentides, principalement dans ce qui formera plus tard les réserves fauniques Papineau-Labelle et Rouge-Matawin. L'apogée des clubs privés de chasse et pêche au Québec se situe vers 1960, atteignant le nombre de 2 200 clubs répartis sur un territoire de 78 000 km². Souvent, les résidents des municipalités avoisinantes ne peuvent pénétrer sur ces territoires qu'à la condition d'être guides, gardiens ou employés de ces clubs.

Le métier de gardien de club, qui comprend celui de guide, consiste à entretenir les diverses installations du club (chalets, *club house*, embarcations, sentiers de portage, etc.) durant toute l'année, ainsi qu'à protéger le territoire contre les intrus. Le gardien habite avec sa famille dans une maison qui lui est réservée à l'entrée du territoire. Pendant l'hiver, il découpe sur les lacs la glace qui servira à conserver les viandes et les poissons lors de la prochaine saison touristique. Le temps venu, il va chercher les *sportsmen* à la gare ou au village, les amène à leur camp en portant pour eux leurs bagages, et enfin leur sert de guide pour des expéditions de chasse ou de pêche. Il donne des conseils et des trucs aux touristes, avironne sur les lacs pour les amener aux meilleurs endroits, les aide à porter, à apprêter le gibier, et mille autres petits et grands services. Souvent, son épouse prépare les repas pour tout le monde, lave la literie et s'occupe des réservations et de la correspondance. Certains clubs offrent deux catégories de services : le « plan européen », où les touristes doivent apporter leur nourriture et la préparer sur place, et le « plan américain » où les repas et les services sont inclus dans

le forfait. Un club engage souvent plusieurs guides; ceux-ci sont recrutés parmi les colons établis dans le secteur, ce qui leur fournit un revenu d'appoint. Quelques uns sont d'ascendance amérindienne, et tous ont pour principales compétences la connaissance de la vie en forêt et l'endurance physique.

Les résidents des municipalités situées près des clubs ne voient pas toujours d'un bon œil ces associations, que certains décrivent même comme des « tyrans ». En effet, des altercations ont parfois lieu entre colons et membres de clubs, et les journaux locaux publient des lettres d'opinion défavorables aux concessions privées pour la chasse et la pêche. On reproche notamment aux clubs de garder les meilleures portions du territoire pour les mieux nantis, tandis que les colons se voient interdire l'accès à des dizaines de lacs poissonneux qui pourraient les aider à subvenir aux besoins de leur famille. D'autres personnes, dont des membres du clergé, déplorent les effets sur la morale qu'ont certains clubs ayant la réputation d'être des lieux de débauche; certains membres fréquenteraient les bois non pas tant pour chasser, mais pour y amener leur maîtresse et y organiser des orgies de boisson. Les journaux d'époque signalent aussi certains abus nuisant à la préservation de la faune, comme l'emploi de dynamite dans les lacs (bien que ce soit formellement interdit par les règlements des clubs) et l'abandon de dizaines de chiens de chasse dans les bois. Ces chiens pourchassent sans relâche les cerfs qui se noient dans les lacs afin de fuir, jusqu'à ce que des colons ou des bûcherons de chantier recueillent les bêtes abandonnées, à moitié mortes d'épuisement. Mais il est important de noter que d'autres clubs ont à cœur la préservation des ressources, et contribuent même à la diversité des espèces en pratiquant l'ensemencement dans certains lacs.

Au début des années 1970, les pressions populaires se font de plus en plus fortes auprès du gouvernement pour abolir les clubs privés et ouvrir les territoires de chasse et de pêche au public. C'est ainsi que s'amorce un processus de démantèlement des clubs, parallèlement à la création de réserves fauniques gérées par l'État. La création de la Réserve faunique Papineau-Labelle, en 1972, entraîne à elle seule l'abolition d'une quinzaine de clubs établis sur ce territoire. Le système des réserves fauniques, qui relève du gouvernement, permet au public de pratiquer divers loisirs en plein-air, dont la chasse et la pêche, en respectant une réglementation et en payant un droit d'accès. Le réseau des ZECS (zones d'exploitation contrôlée), institué en 1978, prend en quelque sorte la relève des clubs privés. Situées sur des terres d'État mais gérées par des organismes sans but lucratif, les zecs s'assurent de la gestion et de la conservation de la faune sur leur territoire. Six zecs sont situées sur le territoire de la MRC Antoine-Labelle : Mitchinamécus, Lesueur, Petawaga, Normandie, Mazana et Maison-de-Pierre.

Le réseau des pourvoiries, qui existait déjà du temps des clubs privés, permet aussi l'accès au public à la chasse et à la pêche. Plusieurs anciens clubs sont par ailleurs devenus des pourvoiries. Souvent situées à la périphérie des réserves fauniques et des zecs (certaines sont même situées à l'intérieur), les pourvoiries, comme les clubs, détiennent des droits exclusifs sur un territoire donné à des fins commerciales. Elles sont cependant ouvertes à tous et ne possèdent pas de membres qui doivent payer une cotisation. Les Hautes-Laurentides comprendraient aujourd'hui environ une soixantaine de pourvoyeurs; dans les municipalités de Lac-du-Cerf et de Kiamika, on note la présence de pourvoyeurs depuis les années 1920.

Exemples significatifs sur le territoire

Le secteur du lac **Nominingue** est très tôt fréquenté par les touristes et les villégiateurs. On y voit apparaître le premier club de la région, le **Club des Grandes-Baies**, en 1887. Possédant douze ou treize lacs, ce club comprenait aussi deux spacieuses villas dotées de tout le confort moderne ainsi que cinq chalets. Le **Club Columbus**, incorporé en 1901, était situé à l'emplacement d'un ancien relais (« stopping place ») où se reposaient les voyageurs qui empruntaient le chemin Chapleau, entre Nominingue et Kiamika. Ce club, maintenant géré par un organisme sans but lucratif, existe encore aujourd'hui. Le **Club Avonmore**, fondé en 1909, était surtout composé de membres américains et ontariens. Trois générations de Chartrand se sont succédées pour occuper le poste de gardien de ce club : Aimé, son fils Edmond et ses petits-fils Marcel et Henri. Parmi tous les clubs ayant existé près de Nominingue figure aussi le **Club des Pays-d'en-Haut**, institué en 1943 et qui comptait parmi ses fondateurs l'écrivain Claude-Henri Grignon, auteur du roman télévisé *Les Belles histoires des Pays d'en Haut*. Certaines scènes de l'émission auraient même été tournées en bordure de quelques lacs du club... Les membres de ce club tour à tour privé et public provenaient principalement de Nominingue et de Sainte-Adèle, puis plus tard de Montréal. Le **Club Nominingue**, fondé en 1955 par l'Association touristique de Nominingue, comprenait quant à lui des résidents de Nominingue en majorité.

Plusieurs clubs existaient également près des villages de **L'Ascension** et de **L'Annonciation**, dans la vallée de la Rouge. Le territoire de ces clubs faisait partie de ce qui constitue aujourd'hui la réserve faunique Rouge-Matawin, la zec Maison-de-Pierre et le Parc national du Mont-Tremblant. Les clubs **Valenti, Patry, Elgin, Lanthier, Rupert, le camp Aux Trois Lacs et le camp Hayes** faisaient notamment partie de ces associations privées de chasseurs et de pêcheurs.

À **Sainte-Anne-du-Lac**, le **Club du Lac d'Argent**, actif dans les années 1930, aurait possédé jusqu'à 35 lacs. Le **Club Moselle**, fondé en 1957 par la famille Melançon, a quant à lui apporté une innovation dans le monde de la chasse sportive : ses membres utilisaient des avions Cessna pour se rendre sur des territoires très éloignés et inaccessibles autrement. Le club est devenu la compagnie Air Melançon, encore en activité aujourd'hui.

À **Lac-du-Cerf**, l'industrie touristique liée à la chasse et à la pêche fut développée par les premiers résidents, Joseph Boismenu et sa femme Georgiana, arrivés sur place en 1918. D'abord gardiens du **Club Saint-Jérôme** pendant cinq ans, les Boismenu sont devenus à leur tour pourvoyeurs et ont construit des chalets sur leurs lots, qu'ils louaient aux touristes. La pourvoirie La Réserve Boismenu existe d'ailleurs toujours, et comprend plusieurs chalets anciens en bois rond. En 1946, les Boismenu se sont joints au pourvoyeur Rosario Wester et à une douzaine d'autres guides pour former le **Club des Guides**, qui est demeuré en activité jusqu'en 1992.

Plusieurs clubs étaient également situés en périphérie du canton de **Kiamika**. Le **Club Santa Maria** avait pour propriétaires les Chevaliers de Colomb de Mont-Laurier, tandis que le **Club sportif de Kiamika**, créé vers 1951, avait pour membres des résidents de Kiamika. Mais le club le plus prestigieux était sans doute le **Club Kar-Ha-Kon** (nom amérindien qui signifierait « lac au pied d'une montagne »), fondé en 1902 et dont le territoire était situé dans ce qui est aujourd'hui la réserve faunique Papineau-Labelle. La maison du gardien se situait à l'entrée du territoire, à environ 3 km du village. Monsieur **Philippe Nantel**, fils de **Lucien Nantel** qui a occupé le poste de gardien pendant une vingtaine d'années dans les décennies 1950-1960, se rappelle bien son enfance passée dans cette maison et sur le territoire du club. Il accompagnait son père dans ses différentes tâches, dont l'entretien des sentiers de portage, la coupe de la glace en hiver, le trappage occasionnel de castors dont les barrages nuisaient parfois, le transport des clients du village au camp ou sur les lacs, etc.

Sa mère s'occupait quant à elle de l'entretien des chalets. Mais la tâche principale de Philippe Nantel et de ses frères et sœurs était d'occuper les enfants des clients, qui accompagnaient leurs parents lors de séjours de chasse ou de pêche et qui s'ennuyaient parfois, ne pouvant participer à toutes les activités. Les enfants du gardien amenaient alors les enfants montréalais pêcher sur le lac.

Parallèlement aux clubs et aux pourvoiries, la région était aussi dotée d'hôtels qui accueillait les chasseurs et les pêcheurs, et qui fournissaient également des guides et d'autres services aux *sportsmen*. Les secteurs de Nominique, de Kiamika et de Lac-du-Cerf étaient les endroits où l'on trouvait le plus d'infrastructures liées au tourisme sportif.

Références

- Conversations téléphoniques avec messieurs Philippe Nantel, fils du gardien du club Kar-Ha-Kon, et Jacques Déry, ancien membre du club, les 3 et 4 octobre 2016.
- CHARTRAND, Hélène. *Nominique, Paradis des quatre saisons*. Club auto-neige Nominique, 1974, non paginé.
- Comité des fêtes du centenaire de Kiamika. *Kiamika comme une rivière...*Kiamika, 1998, 700 p.
- COURSOL, Luc. *Lac-du-Cerf. La Mémoire du temps*. Lac-du-Cerf, paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, 1992, 306 p.
- DEMERS, Eugène. *Histoire de la paroisse de Sainte-Anne-du-Lac, 1916-1976*. 1982, 194 p.
- GIROUARD, Francine L. et Renée O. RODIER. *Nominique 1883...1983 : 100 ans d'histoire, 100 ans de vie*. Nominique, Comité des fêtes du centenaire de Nominique, 1983, 417 p.
- LAURIN, Serge. *Histoire des Laurentides*. Institut québécois de recherche sur la Culture, coll. Les régions du Québec (3), 1989, 892 p.
- MRC Antoine-Labelle. *La route du Lièvre Rouge. Municipalité de Lac-du-Cerf*. Brochure, 18 p.
- PICHÉ, Geneviève. « Une forêt pour tous! La lutte contre les clubs privés de chasse et pêche », dans *La Laurentie*, bulletin de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, no. 12 (hiver 2012), p.6-7
- PLOUFFE, Lyse. *Histoire de L'Ascension des débuts à l'an 2005*. L'Ascension, 2005, 258 p.
- S.a. *La rivière du Lièvre : élément de notre patrimoine national. La Haute-Lièvre et le réseau des aires protégées*. Zec Normandie. Mars 2003, 59 p.
- ST-GERMAIN, David. « Chasse et pêche dans les cantons du Nord », dans *La Laurentie*, bulletin de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, no. 12 (hiver 2012), p.8-12.
- YOCKELL, Murielle. *Si Val-Barrette m'était conté. 1914-2014*. DVD produit par le Comité du centenaire de Val-Barrette, 2014.

Iconographie



1. Carte postale du Green Valley Lodge, un hôtel qui accueillait touristes et chasseurs à Kiamika. Source : BANQ, CP 039200 CON



2. Des membres du club Nikolak, fondé en 1942. Source : PICHÉ, Geneviève, « Une forêt pour tous ! ... »



3. Le guide de chasse et pêche amérindien Olivier Chéchippe, qui était très apprécié. Source : COURSOLO, Luc. *Lac-du-Cerf, La Mémoire du Temps*, p.162



4. Le club Columbus, à Nomingue, existe toujours (il est constitué en OSBL). Source : Facebook, page du « Club Columbus pêche chasse loisirs ».

***Messieurs Philippe Nantel et Jacques Déry possèdent peut-être quelques photos anciennes (ils ne semblaient pas sûrs). À contacter si besoin.